

De la précarité à la dignité retrouvée

A l'occasion de la Journée du refus de la misère, la Maison des Associations a accueilli le 31 octobre dernier la deuxième édition du « Parlement des inaudibles ». Par douze propositions en lien avec l'éducation, la santé ou la lutte contre la discrimination, le Collectif 17 octobre veut briser l'idée que les pauvres sont des assistés.

« A combien doit être estimée une vie humaine ? », s'insurge Henriette en réponse au témoignage d'un homme s'étant vu refuser des soins médicaux aux Hôpitaux Universitaires de Genève. Cet homme s'est rendu mercredi dernier à la Maison des Associations pour témoigner de la situation de précarité qu'il vit à Genève. Et il est loin d'être le seul, d'autres voix se sont unies à la sienne et démontrent que la misère touche sans distinction, aussi à Genève. D'un côté des personnes qui ne trouvent pas d'emploi par manque de formation ou considérés comme trop vieilles par les employeurs. De l'autre, des immigrés dont le statut légal les empêche de trouver du travail et se retrouvent dans des situations de précarité. A l'image de cet Africain qui se lève, montre les quelques dents qu'il lui restent et explique que sans argent il est impossible de financer des implants. Ou encore de cette jeune Sénégalaise : « Sans permis de séjour, je ne peux pas travailler et pour trouver un travail, il me faut un permis », explique-t-elle à l'assemblée. D'autres font état de racisme et de stigmatisations au quotidien. « Vous n'avez aucune chance de trouver un travail, car vous êtes noire », s'est entendue dire une jeune femme venue au « Parlement des inaudibles ».

Créer des ponts

Ces prises de parole permettent aux personnes en situation de grande précarité d'être entendues, mais aussi de « briser l'idée que les pauvres sont des assistés qui se complaisent dans cette situation », relève Inès Calstas, responsable de la pastorale des milieux ouverts pour l'Eglise catholique romaine à Genève. « Cette année, un plus grand nombre de personnes ont accepté de prendre la parole, alors que l'année dernière il avait été compliqué de trouver des témoignages », ajoute-t-elle. Cette réticence à témoigner est encore accentuée par le sentiment d'être un poids pour toute la société. « Lors des journées de préparation de cette rencontre, certaines personnes ont expliqué avoir peur de coûter trop cher à la société », se rappelle Silvana Bassetti, modératrice lors de cette deuxième session du « Parlement des inaudibles », avec Jean-Claude Etienne, co-président du Collectif 17 octobre qui a organisé l'événement. Or, selon Inès Calstas, « plusieurs politiciens m'ont exprimé leur étonnement face à l'ampleur de la situation de précarité à Genève ». Elle note qu'ils ont été interpellés par l'initiative du Collectif 17 octobre de créer des ponts entre le monde politique

et celui de la grande précarité. Interpelés certes, pourtant peu d'entre eux étaient présents ce mercredi 31 octobre à la Maison des Associations. Parmi-eux, le conseiller municipal Vert, Omar Azzabi et l'assistant parlementaire PDC, Claudio Marques, ont fait le déplacement.

Des paroles aux actes



L'un comme l'autre se sentent très concernés par les témoignages entendus lors de cette soirée. Le conseiller municipal Vert a exhorté le Collectif 17 octobre à obtenir une meilleure visibilité au niveau politique pour faire entendre la voix des personnes en situation de précarité. Il souhaite, « traduire les propositions votées par le Parlement des inaudibles en projets concrets au niveau municipal », explique-t-il dans un entretien en marge de la rencontre. Traduire les propositions du parlement sur le terrain pourrait par exemple prendre la forme d'un accompagnement à l'insertion professionnelle en dehors du circuit de l'Office Cantonal de l'Emploi, comme cela se fait déjà en ville de Carouge pour les jeunes adultes. « Il n'existe encore rien de tel au niveau de la Ville de Genève, mais il serait intéressant de proposer un coaching à l'emploi. Cela permettrait même aux personnes sans permis de séjour de ne pas rester en marge », avance-t-il. Omar Azzabi émet aussi l'idée d'introduire un récépissé de contrôle de police pour éviter les cas de discriminations. « Cet outil légal permettrait de recenser les délits de faciès et de faire remonter à la hiérarchie le noms des policiers abusant de leur pouvoir », précise-t-il.

L'assistant parlementaire PDC, Claudio Marques, évoque d'autres pistes de travail à explorer au niveau politique. Il y a deux ans, le Conseil d'Etat a produit un

rapport concernant la pauvreté à Genève, il en ressortait que parmi les personnes en grande précarité beaucoup d'entre elles n'étaient pas au bénéfice d'une formation professionnelle. « Quelles mesures peut-on favoriser pour permettre à des jeunes de sortir de l'enseignement obligatoire avec une formation ou du moins une inscription à la formation ? », s'interroge le PDC. Par ailleurs, il aimerait axer la réflexion sur la question des prestations complémentaires et surtout celle des seuils à l'octroi de ces prestations. « Nombre de personnes se trouvent juste au dessus du seuil et ne touchent donc rien, alors qu'elles auraient grandement besoin de cette aide pour boucler leurs fins de mois », clarifie-t-il.

« Lors du débat sur la loi sur la laïcité, nous avons voulu, avec les Verts, faire inscrire une reconnaissance par l'Etat de l'importance de l'engagement social des institutions religieuses au sein de la société », déclare Claudio Marques. En effet, selon lui, les institutions reconnues comme le Centre Social Protestant ou Caritas sont des initiatives d'organisations religieuses « laïcisées » venant pallier certains manquements de l'Etat au niveau social. « Il serait donc intéressant de voir comment intégrer les institutions religieuses traditionnelles à la cohésion sociale. En plus la question est actuelle et reviendra certainement dans le débat très prochainement », affirme-t-il encore.

Se réapproprier sa vie



Le parlement des inaudibles a approuvé douze propositions à l'unanimité

Plus loin des préoccupations politiques, mais directement confrontée avec les réalités du terrain, Inès Calstas considère que l'Eglise catholique romaine à Genève revêt un rôle très important dans la lutte contre la précarité. « L'Eglise est une facilitatrice en aidant les personnes en grande précarité à se réapproprier leurs vies », déclare la responsable de la pastorale des milieux ouverts. Une réappropriation qui passe par la relecture de sa propre vie, « se réconcilier avec soi-même et son parcours de vie permet de retrouver la force

d'avancer, de reconstituer une certaine espérance perdue », ajoute-t-elle. Elle complète, « une manière de montrer à ces personnes qu'elle possède les compétences et le potentiel pour prendre des initiatives ». Sortir de l'exclusion signifie aussi créer du lien et mettre ses compétences au service d'autrui. « Je pense que la création de lien est une des grandes forces de l'Eglise catholique », indique Inès Calstas. C'est le cas lorsque la Ville de Genève recherche des bénévoles pour divers événements. « L'Eglise recommande des personnes, puis la Ville certifie les services rendus par une attestation de travail », une manière de revaloriser les compétences de toute une partie de la population qui peine à trouver sa place au sein de la société, selon Inès Calstas. Chantal, présente lors de cette seconde session à Genève du « Parlement des inaudibles », en arrive à la même conclusion, « chaque être humain possède une dignité inaliénable, mais elle a aussi besoin d'être reconnue ».

Textes et images Myriam Bettens Lariche

Le Parlement des inaudibles

Proposé pour la première fois à Genève l'année dernière dans le cadre des 30 ans de la Journée mondiale du refus de la misère, le « Parlement des inaudibles » est ouvert à des personnes de tous milieux socio-économiques. Des personnes vivant directement la précarité au quotidien, des politiciens, des représentants d'œuvres d'entraide, des journalistes siègent dans ce parlement. Par un partage des vécus, le parlement veut donner la parole aux victimes de l'exclusion. Le terme « d'inaudible » a été spécialement choisi pour qualifier les personnes qui possèdent des voix, mais que l'on n'entend pas.

Collectif 17 octobre

Le *Collectif 17 octobre* est une association créée pour soutenir la Journée du refus de la misère, lancée par ATD Quart Monde le 17 octobre 1987 à l'initiative du prêtre français Joseph Wresinski et reconnue depuis 1992 par l'ONU. Le *Collectif 17 octobre* regroupe diverses œuvres d'entraide comme Caritas, ATD Quart Monde, Agora, le Bateau Genève ou encore l'Eglise catholique romaine à Genève.